

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Patricia Bidaux*

*Date de dépôt : 4 juin 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Télétravail, astreinte au domicile, heures supplémentaires et COVID-19**

Le 13 mars, la Suisse prenait acte des décisions du Conseil fédéral. L'une d'entre elles et non des moindres demandait à ce que, dans la mesure du possible, le télétravail soit mis en place.

Il convient également de constater que nombre d'employés du petit Etat se sont retrouvés à la maison ne pouvant faire face à l'ensemble de leur cahier des charges en raison des mesures COVID-19.

Mes questions sont donc les suivantes :

- *Combien de services de l'Etat ont été concernés par les mesures de télétravail, du 16 mars au 31 mai, et lesquels ?*
- *Combien d'employés de l'Etat n'ont pas pu remplir leur tâche en raison des mesures COVID-19 ?*
- *Combien d'heures supplémentaires ont été comptabilisées à ce jour et dans quels services ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié pour ses réponses.